

TABLE DES MATIÈRES

Qui sommes-nous ?.....	2
Orientations 2003-2004.....	2
Avis de convocation.....	3
Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle 2002-2003.....	4
Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 12 juin 2002.....	5
Liste des participant(e)s à l'Assemblée générale annuelle 2001-2002.....	9
Mot de la Présidente.....	10
Membres du Conseil d'administration 2002-2003.....	12
L'équipe du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille.....	13
Ateliers parents-enfants pour les enfants de 3 à 12 ans.....	15
Services pour les adolescent(e)s ayant vécu un abus sexuel.....	20
Services aux parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel.....	23
Services pour les adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle.....	27
Services pour les parents dont l'adolescent(e) a commis une agression sexuelle.....	29
Services pour les adultes ayant abusé sexuellement d'un enfant.....	31
Projets de recherche.....	34
Bilan des services autres que les groupes.....	35
Partenaires et organismes référents.....	36
Présentations et représentations	37
Formations.....	37
Tableau 1 Répartition des participants enfants et parents pour chaque session dans chacun des groupes d'âge.....	17
Tableau 2 Répartition des participants selon l'âge.....	17
Tableau 3 Lien entre l'enfant et la personne l'ayant abusé.....	18
Tableau 4 Bilan des demandes de services reçues pour l'année 2002-2003.....	39
Figure 1 Répartition des participants enfants pour chaque session dans chacun des groupes d'âge.....	18
Figure 2 Données comparatives selon les années pour le nombre de participants aux ateliers parents-enfants.....	19
Figure 3 Graphique comparatif pour les demandes de services selon les années.....	40
Figure 4 Répartition des nouvelles demandes de services.....	41
Figure 5 Provenance de la clientèle du Ciasf.....	42

QUI SOMMES-NOUS ?

PHILOSOPHIE :

Pour combler sa mission, le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille veillera à maintenir un haut niveau de qualité dans ses services, misera sur du personnel compétent et engagé, s'assurera de connaître les plus récents développements dans le domaine des agressions sexuelles et travaillera en collaboration avec les parents, la communauté ainsi que les organismes du milieu.

MISSION :

Le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille est un organisme communautaire régional à but non lucratif dont la mission consiste à :

**Offrir des services spécialisés aux familles
et aux personnes confrontées
à l'abus sexuel d'enfants**

BUTS GÉNÉRAUX :

- ★ Développer et offrir des services adaptés pour réduire l'incidence de l'abus sexuel à l'égard des enfants.
- ★ Contre l'abus sexuel en enrichissant les connaissances des personnes, des organismes et des partenaires au sujet de cette problématique.
- ★ Offrir un lieu d'accueil, d'aide et de réconfort permettant de surmonter les difficultés liées à l'abus sexuel tout en brisant l'isolement.
- ★ Poursuivre le développement de notre expertise afin de demeurer la référence en matière d'abus sexuel.
- ★ Favoriser l'implication bénévole des membres de la communauté afin qu'ils contribuent au développement de l'organisme.
- ★ Sensibiliser la population à la problématique de l'abus sexuel par le biais de la promotion de l'organisme.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2003 - 2004 :

- a) Trouver le financement pour consolider les services
- b) Compléter le manuel de politiques et procédures
- c) Réaliser une planification stratégique triennale
- d) Offrir des services sur le territoire de la Petite-Nation selon le protocole établi avec le CLSC et les Centres Jeunesse de ce territoire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

CONVOCAATION

Le 8 mai 2003,

Il nous fait plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale annuelle du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille qui aura lieu

Mercredi le 11 juin 2003 à 18h15

Buffet servi à 17h15

La Cabane en bois rond, Salle Roger Giguère

331, boul. Cité des jeunes, Hull

L'Assemblée générale annuelle constituera un moment privilégié pour faire le point sur l'année écoulée et partager nos analyses et perspectives pour l'année 2003-2004. Vous trouverez ci-joint, une proposition de déroulement.

Puisqu'un buffet sera servi, nous apprécierions que vous confirmiez votre présence en communiquant avec Julie Lavoie au 595-1905 avant le 5 juin 2003.

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre.

Sandra-Chantal Grégoire
Présidente du conseil d'administration



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Date : Mercredi, le 11 juin 2003

Heure : 18h15

Lieu : Cabane en bois rond (Salle Roland Giguère), 331, boul. Cité des jeunes, Hull.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 juin 2002
5. Présentation et adoption du bilan financier 2002-2003
6. Dépôt des prévisions budgétaires 2003-2004
7. Nomination d'un vérificateur comptable pour 2003-2004
8. Présentation et dépôt du rapport d'activités 2002-2003
9. Présentation des orientations 2003-2004
10. Présentation d'une plaque de reconnaissance à madame Louise Régimbald et monsieur Jean-Robert Bourgouin
11. Élections
12. Divers
13. Levée de l'assemblée



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU CIASF
TENUE LE 12 JUIN 2002**

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est proposée par monsieur François Latulippe.
La proposition est appuyée par monsieur Pierre Lamirande.

2. Mot de la présidente du Conseil d'administration

Madame Charlotte Clavette souhaite la bienvenue à tous et fait le bilan de l'année qui se termine. Elle souligne les efforts déployés de la part de la direction et des employés afin de rééquilibrer le budget. Madame Clavette remercie madame Louise Durand pour son soutien constant pour le Ciasf. Deux subventions non prévues ont été octroyées au Ciasf : une subvention supplémentaire provenant du Ministère de la santé et des Services Sociaux et une subvention du Ministère de la Sécurité Publique. Madame Clavette mentionne également la contribution des bénévoles qui organisent des levées de fonds, plus spécifiquement mesdames Lise Jolicoeur et Paulette Latulippe. Madame Clavette fait mention des différents projets qui se sont poursuivis au cours de l'année (pochette d'accueil, site Web, outils d'évaluation, système de classement pour la bibliothèque du Ciasf, ainsi que les projets recherches). Elle profite de l'occasion pour souligner l'implication du Ciasf au sein d'un comité provincial d'experts sur les traitements des agresseurs sexuels. Madame Clavette fait un appel à tous et aux différents bailleurs de fonds afin de se mobiliser face au projet des jeunes 6-12 ans ayant des comportements sexuels problématiques envers d'autres enfants qui a cessé depuis plus d'un an. Madame Clavette termine son mandat au sein du Conseil d'administration et remercie ses collègues de lui avoir permis de vivre une expérience enrichissante. Elle termine en remerciant les membres de l'équipe et mentionne l'implication extraordinaire de madame Joly malgré les difficultés de santé qu'elle a connu au cours de l'année.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Lise Jolicoeur propose l'adoption de l'ordre du jour.
Monsieur Roger Guilbault appui.

4. Nomination de la présidence et du secrétariat de la réunion

Secrétaire :

Madame Hélène Messervier propose madame Sandra-Chantal Grégoire.
Madame Diane Béland appui.
Madame Sandra-Chantal Grégoire accepte.

Présidente :

Madame Hélène Messervier propose madame Charlotte Clavette.
Monsieur Roger Guilbault appui.
Madame Charlotte Clavette accepte.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2001

Madame Charlotte Clavette laisse quelques minutes à l'Assemblée pour lire le procès-verbal.
Madame Annie Audet propose l'adoption du procès-verbal.
Madame Marie-Josée Riopel appuie.

6. Présentation et adoption des états financiers 2001-2002

- 6.1** Madame Louise Verville présente les états financiers de l'organisme. Madame Verville fait mention du travail effectué pour le redressement budgétaire.
- 6.2** Madame Huguette Joly dépose les prévisions budgétaires 2002-2003.

7. Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année 2002-2003

Madame Marie-Josée Riopel propose la firme comptable de madame Louise Verville.
Madame Annie Audet appuie.
La firme Verville est élue.

8. Présentation par Monsieur Marc Tourigny et ses collaborateurs

Monsieur Marc Tourigny ainsi que ses collaborateurs : madame Pascale Sénéchal et monsieur Loméga Étienne font la présentation des résultats des recherches sur l'évaluation de l'efficacité des programmes offerts par le Ciasf pour les adolescentes ayant subi un abus sexuel et des adolescents qui ont abusés sexuellement.

9. Présentation du rapport des activités 2001-2002

Madame Huguette Joly procède à la présentation du rapport d'activités. Madame Joly profite de l'occasion pour présenter les membres du personnel, les contractuels et les co-animateurs. Des remerciements sont offerts à madame Lise Jolicoeur et les employés de Wal Mart Gatineau pour leur contribution à la levée de fonds pour les cadeaux de Noël des enfants.

10. Mise en candidature pour 5 postes à combler, nomination et élections

Nomination de la présidence et du secrétariat des élections

Présidente :

Madame Marie-Josée Riopel propose madame Huguette Joly.
Madame Charlotte Clavette appuie.
Madame Huguette Joly accepte.

Secrétaire :

Madame Hélène Messervier propose madame Sandra-Chantal Grégoire.
Madame Lise Jolicoeur appuie.
Madame Sandra-Chantal Grégoire accepte.

11. Mise en candidature pour les 5 postes à combler, nominations et élections

NOMINATION : 2 SIÈGES POUR DES MEMBRES DU CIASF REPRÉSENTANTS LES FEMMES, MANDAT DE 2 ANS.

Madame Lise Jolicoeur propose madame Sylvie Vincent.
Madame Corinne Lacasse appuie.

Madame Hélène Messervier propose madame Chantal Richer.
Madame Jeannine Lévesque appuie.

Madame Sylvie Vincent propose madame Lise Jolicoeur.
Madame Corine Lacasse appuie.

Madame Sylvie Vincent accepte.
Madame Chantal Richer refuse.
Madame Lise Jolicoeur accepte.

Mesdames Sylvie Vincent et Lise Jolicoeur sont élues.

NOMINATION : 1 SIÈGE POUR UN REPRÉSENTANT AU SERVICE DE PROBATION OU DE DÉTENTION, MANDAT DE 2 ANS.

Madame Charlotte Clavette propose madame Marie-Josée Riopel.
Monsieur Roger Guilbault appui.
Madame Marie-Josée Riopel accepte.

Madame Marie-Josée Riopel est élue.

NOMINATION : 1 SIÈGE POUR UN REPRÉSENTANT D'UN CLSC DE LA RÉGION, MANDAT DE 2 ANS.

Madame Louise Roy propose madame Jacynthe Mathieu.
Madame Sandra-Chantal Grégoire appuie.
Madame Jacynthe Mathieu accepte.

Madame Jacynthe Mathieu est élue.

NOMINATION : 1 SIÈGE POUR UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ, MANDAT DE 2 ANS.

Madame Marie-Josée Riopel propose monsieur Pierre Lamirande.
Madame Diane Béland appuie.
Monsieur Pierre Lamirande accepte.

Monsieur Pierre Lamirande est élu.

12. Orientations et projets 2002-2003

Madame Huguette Joly présente les orientations 2002-2003. Se référer à la page 43 du rapport annuel 2001-2002 du Ciasf.

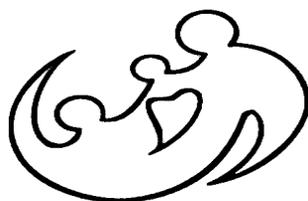
13. Questions et commentaires

Aucune question n'est posée. Une personne de l'assemblée félicite les gens pour le beau travail.

14. Levée de l'assemblée

Madame Ann-Claude Simoneau propose la levée de l'assemblée à 21h10.
Madame Oriane LaCasse appuie.

Sandra-Chantal Grégoire
Secrétaire d'assemblée



LISTE DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS À L'AGA 2001-2002

Lise Jolicoeur

Teena Davis

Ginette Lanoie

Martin Manseau

Louise Lanthier

Charlotte Clavette

Marie-Josée Riopel

Hélène Messervier

Huguette Joly

Paul Mercier

Pascale Sénéchal

Sandra-Chantal Grégoire

Judith Barré

Paulette Latulippe

François Latulippe

Sonia Mailloux

Pierre Lamirande

Danielle Patenaude

Lise Legault

R. Poulin

Orianne LaCasse

Lise Legault

Ann-Claude Simoneau

Chantal Richer

Ginette Morin

Monique Ouellet

Isabelle Rousseau

Jacynthe Mathieu

Louise Roy

Anne Lacroix

Loméga Étienne

Jeannine Lévesque

Denis Pelletier

Diane Béland

Roger Guilbault

Lise Lessard

Marc Tourigny

Caroline Pagé

Lise Guilbault

Ève Nadeau

Roger Brunette

Caroline St-Amand

Hélène Gonthier

Norma Johns

Albert Rousseau

Maria Soledad

Emmanuella Nitanzima

Ghislaine Constantineau

Léon Veilleux

Annie Audet

Sylvie Vincent

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonsoir, au nom du conseil d'administration, de la direction et des employés du Centre, je vous souhaite la bienvenue à la 16^e assemblée annuelle du Ciasf. Votre présence ce soir démontre votre intérêt envers les enfants et les familles de la région de l'Outaouais. La participation des citoyens est importante pour ces jeunes souvent sans voix. Je vous en remercie.

La problématique vécue et les besoins énormes des gens auxquels le Ciasf offre des services, est complexe et exige des connaissances, des programmes et une approche spécialisée et de qualité. Pour s'assurer de constamment maintenir ou améliorer la qualité dans l'intervention, chaque programme est révisé annuellement par la directrice et les membres du personnel. Depuis 1999, le Centre est associé à monsieur Marc Tourigny maintenant de l'Université de Sherbrooke et depuis 2002 à madame Martine Hébert de l'Université du Québec à Montréal dans la réalisation de plusieurs recherches telles que : l'évaluation des programmes portant sur les adolescents ayant abusé sexuellement (1999-2004), les adolescentes victimes d'abus sexuel (1999-2002) et les enfants âgés entre six ans et douze ans (2003-2005) victimes d'abus sexuel. Enfin, une autre recherche porte sur l'abandon du traitement par les hommes et les adolescents ayant abusé sexuellement (2001-2004). Le Ciasf a participé au cours de l'année 2002-2003 au comité provincial d'experts sur les traitements des agresseurs sexuels. L'expertise développée par le Centre est reconnue et contribue au développement des connaissances sur le sujet. D'ailleurs, l'attribution du prix d'excellence du Ministère de la Santé et des Services Sociaux catégorie « Impact sur la communauté » obtenu en juin dernier et la participation à une émission documentaire télévisée portant sur l'inceste, démontrent bien la reconnaissance du Ciasf dans le réseau québécois. L'approche globale et le développement d'un programme complet pour toute personne confrontée à l'abus sexuel d'enfants sous la gouverne d'un même organisme sont uniques au Québec.

La présence du Ciasf à l'extérieur, bien qu'intéressante pour la visibilité du Centre est exigeante. L'administration du Centre demeure toujours la priorité du conseil d'administration. Le financement, le recrutement et la formation du personnel ont été les dossiers de gestion qui ont occupé la majeure partie du temps de la direction et du conseil. Cette année deux comités ont été mis sur pied, un portant sur l'évaluation de la direction et l'autre sur le développement de politiques et procédures internes. Un merci particulier aux membres du conseil d'administration qui se sont impliqués.

Malgré des changements importants au niveau des ressources humaines, les programmes ont continué d'être offerts au même rythme et avec qualité. Comme un carrousel qui ne cesse de tourner, nous voyons défilier au fil des ans des personnes qui ont apporté leur savoir, leurs habiletés, leurs valeurs et beaucoup d'eux même. Cette année madame Paulette Latulippe a quitté le Ciasf. Sans jamais compter ses efforts et son temps madame Latulippe a œuvré à titre de membre, de bénévole et d'employée. Elle a été l'instigatrice de la plus grande source de financement par le biais d'une activité d'autofinancement du Ciasf, c'est-à-dire le bingo. Cette activité génère au Ciasf plusieurs milliers de dollars annuellement et cela grâce à madame Latulippe. Nous lui en serons toujours très reconnaissant. Mille mercis pour tout son dévouement à la cause.

Que dire de monsieur Martin Manseau et madame Pascale Sénéchal qui au fil des ans ont développé des expertises auprès des adolescent-e-s ayant été abusés sexuellement et des adolescent-e-s ayant abusé sexuellement. Le Ciasf a été une passerelle dans leur vie et nous leur souhaitons bonne chance.

Le carrousel a continué de tourner et a amené dans l'équipe du Ciasf, monsieur Jérôme Maranda et madame Julie Lavoie. Nous sommes heureux de les accueillir parmi nous.

Sur le plan régional, le Centre poursuit ses associations avec les différents partenaires, notamment les CLSC, le CJO, le bureau de services correctionnels du Québec, le CHPJ, et les services de police de la région. Une entente tripartite Ciasf, CLSC de la Petite-Nation et le CJO secteur de la Petite-Nation a été conclue dans le but de desservir les enfants de trois ans à huit ans dans leur milieu. Le Centre assure la formation et la supervision des futurs intervenants de ce territoire. D'autres ententes pourraient être conclues sous peu avec de nouveaux partenaires du réseau. Le travail en partenariat et le développement de services intégrés sont essentiels à la qualité et à la continuité des services que tient à offrir le Ciasf.

Le souci de toujours répondre adéquatement aux besoins de la clientèle au prise avec la réalité des abus sexuels est prioritaire pour le Centre. Pour y parvenir, on doit continuellement être à la recherche de financement afin de consolider les programmes existants et voir à en développer de nouveaux. Il y a quelques années un programme auprès des enfants de six ans à douze ans ayant des comportements intrusifs a déjà dû être abandonné. Il est à espérer que les décideurs reconnaîtront les besoins et les financeront à leur juste mesure.

Je terminerai en remerciant sincèrement tout ceux qui oeuvrent de près ou de loin avec le Ciasf. Je remercie plus particulièrement les membres du conseil d'administration, les thérapeutes à contrat, les co-animateurs(trices), les membres du personnel et la directrice. Grâce à leur professionnalisme, les enfants et les familles de l'Outaouais sont assurés de recevoir des services adaptés à leurs besoins dans le respect de leurs intérêts et de leurs droits.

Sandra-Chantal Grégoire
Présidente du conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2002-2003

Au cours de l'année 2002-2003, le Conseil d'administration du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille a tenu 10 assemblées régulières.

Monsieur François Latulippe, madame Ginette Tétrault et madame Sylvie Vincent ont quitté le C.A. au cours de l'année. Le Conseil d'administration les remercie pour leur implication.

Les membres du Conseil d'administration du Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille pour l'année 2002-2003 étaient :

Madame Sandra-Chantal Grégoire	Présidente
Madame Lise Jolicoeur	Vice-présidente
Madame Marie-Josée Riopel	Secrétaire
Monsieur Roger Guilbault	Trésorier
Madame Jacynthe Mathieu	Administratrice
Monsieur Pierre Lamirande	Administrateur
Monsieur François Latulippe	Administrateur
Madame Ginette Tétrault	Administratrice
Madame Sylvie Vincent	Administratrice

L'ÉQUIPE DU CIASF 2002-2003

Madame Huguette Joly	Directrice
Madame Paulette Latulippe	Accueil et réception (a quitté en déc. 2002)
Monsieur Martin Manseau	Intervenant (a quitté en août 2002)
Madame Hélène Messervier	Intervenante
Madame Teena Davis	Intervenante
Madame Pascale Sénéchal	Intervenante (a quitté en août 2002)
Monsieur Jérôme Maranda	Intervenant
Madame Julie Lavoie	Secrétaire-réceptionniste
Monsieur Cyril Ryan	Thérapeute contractuel
Madame Suzanne Lafond	Thérapeute contractuelle
Docteure Gina Madrigano	Thérapeute contractuelle
Monsieur Paul Mercier	Thérapeute contractuel

Co-animateurs et co-animatrices dans les groupes :

Mesdames Christine Coté, Karine Bordeleau, Danielle Savard, Ann-Claude Simoneau, Caroline Vachon, Ève Nadeau, Lina Deschamps, Mélanie Monette et monsieur Richard Maltais.

En formation pour devenir animatrices pour les groupes 3 à 5 ans et 6 à 8 ans selon l'entente avec les Centres Jeunesse de l'Outaouais et le CLSC de la Petite-Nation:

Groupe 3 à 5 ans : Madame Angèle Bastien du CLSC Petite-Nation et madame Christine Larose des Centres Jeunesse, secteur Petite-Nation.

Groupe 6 à 8 ans : Madame Rachèle Robert et madame Stéphanie Lévesque du CLSC de la Petite-Nation.

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à remercier les Centres Jeunesse de l'Outaouais pour les prêts de ressources humaines. Nous souhaitons remercier spécialement les personnes qui acceptent de venir œuvrer au Ciasf : Mesdames Karine Bordeleau et Ève Nadeau.

**BILAN DES ACTIVITÉS
DU CIASF
2002 - 2003**

ATELIERS PARENTS-ENFANTS ÂGÉS DE 3 À 12 ANS AYANT VÉCU UN ABUS SEXUEL

Depuis l'implantation des ateliers parents-enfants, le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille a maintenu les objectifs initiaux qu'il désirait atteindre, car ceux-ci se sont avérés essentiels. Ces objectifs sont rencontrés par l'entremise des activités et des interventions faites à l'intérieur des ateliers parents-enfants.

Les objectifs suivants sont visés lors des ateliers parents-enfants :

- ★ Accroître les compétences parentales afin d'optimiser le développement de l'enfant sur les plans physique, affectif, social, sexuel et cognitif;
- ★ Diminuer la perception de l'isolement social des parents et des enfants;
- ★ Diminuer les troubles de comportement apparu suite à l'abus sexuel;
- ★ Augmenter l'estime de soi chez l'enfant;
- ★ Valoriser le parent dans ses compétences;
- ★ Outiller l'enfant à se protéger;
- ★ Favoriser le rapprochement parent-enfant;
- ★ Diminuer et possiblement enrayer le sentiment de culpabilité ressenti par l'enfant et par le parent, en lien avec l'abus sexuel.

Afin de pouvoir offrir ces services, le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille bénéficie d'une subvention de Santé et Bien-Être Canada via le « Programme d'action communautaire pour les enfants» (PACE). De plus, les services individuels pour les enfants de 3 à 12 ans sont subventionnés par la Fondation Marie-Vincent.

GROUPE POUR LES ENFANTS ÂGÉS ENTRE 3 ET 5 ANS :

Les ateliers pour les enfants de 3 à 5 ans sont des groupes à caractères *préventifs* et *curatifs*. Les objectifs du programme visent l'apprentissage chez l'enfant de moyens pour se protéger ou réagir en cas d'agression sexuelle.

Les ateliers comportent 10 rencontres sur une base hebdomadaire d'une durée de 1h45 pour un minimum de 17h30 d'intervention de groupe. Les enfants sont accompagnés par leurs parents lors des rencontres.

Cette année 4 groupes ont été offerts :

- ❖ Nombre de participants : **22** enfants; **22** parents

GROUPE POUR LES ENFANTS ÂGÉS ENTRE 6 ET 8 ANS :

Les ateliers pour les enfants de 6 à 8 ans sont des groupes à caractère thérapeutique. Ces groupes visent à diminuer et à éliminer les conséquences néfastes de l'abus sexuel selon les besoins particuliers de chaque enfant. Pour tous les enfants qui intègrent nos groupes, la situation d'abus sexuel a été confirmée par les autorités pertinentes. Les activités se font par l'entremise de jeux, de bricolage, d'histoires, de mise en situation et par le visionnement de films.

Les ateliers comprennent 14 rencontres, offertes à raison d'une par semaine et sont d'une durée de 2 heures pour un minimum de 28 heures d'intervention de groupe. Pour les 6 premières rencontres, les enfants sont accompagnés de leur(s) parent(s) et pour les 8 rencontres suivantes ils viennent seuls aux ateliers.

*****Veuillez noter que le nombre d'ateliers a augmenté pour les groupes d'enfants entre 6 et 12 ans en vertu de la recherche qui a débuté au Centre d'intervention en janvier de cette année. Ceci permettra une évaluation plus précise et plus approfondie des services offerts aux enfants.**

Cette année 5 groupes ont été offerts (4 francophones et 1 anglophone) :

- ❖ Nombre de participants : **22** enfants; **22** parents

GROUPE POUR LES ENFANTS ÂGÉS ENTRE 9 ET 12 ANS :

Les ateliers pour les enfants de 9 à 12 ans sont aussi à caractère thérapeutique. Les situations d'abus doivent être confirmées par les autorités pertinentes avant qu'un enfant puisse intégrer le groupe. Les activités se déroulent de diverses manières dont l'improvisation, les mises en situation, les discussions et le visionnement de films. De plus, l'art thérapie est intégré dans certaines de nos rencontres.

Les ateliers sont d'une durée de 13 rencontres à raison de 2 heures par semaine pour un minimum d'au moins 26 heures d'intervention de groupe. Pour les 5 premières rencontres, les enfants sont accompagnés de leur(s) parent(s) et les 8 rencontres suivantes ils se présentent seuls.

Pour chacun de ces groupes, la durée des rencontres peut varier en fonction des besoins des participants.

Cette année 5 groupes ont été offerts :

- ❖ Nombre de participants : **26** enfants; **32** parents

Total de groupes pour les enfants de 3 à 12 ans durant l'année : **14** groupes

Intervenantes pour l'année 2002-2003 : Teena Davis, Huguette Joly, Pascale Sénéchal, Christine Côté, Angèle Bastien, Rachèle Robert, Stéphanie Lévesque, Christine Larose, Ann-Claude Simoneau, Mélanie Monette. Sous la supervision de Huguette Joly.

Veuillez noter qu'il y a deux intervenantes dans chacun des groupes et que madame Teena Davis est responsable des services offerts aux enfants.

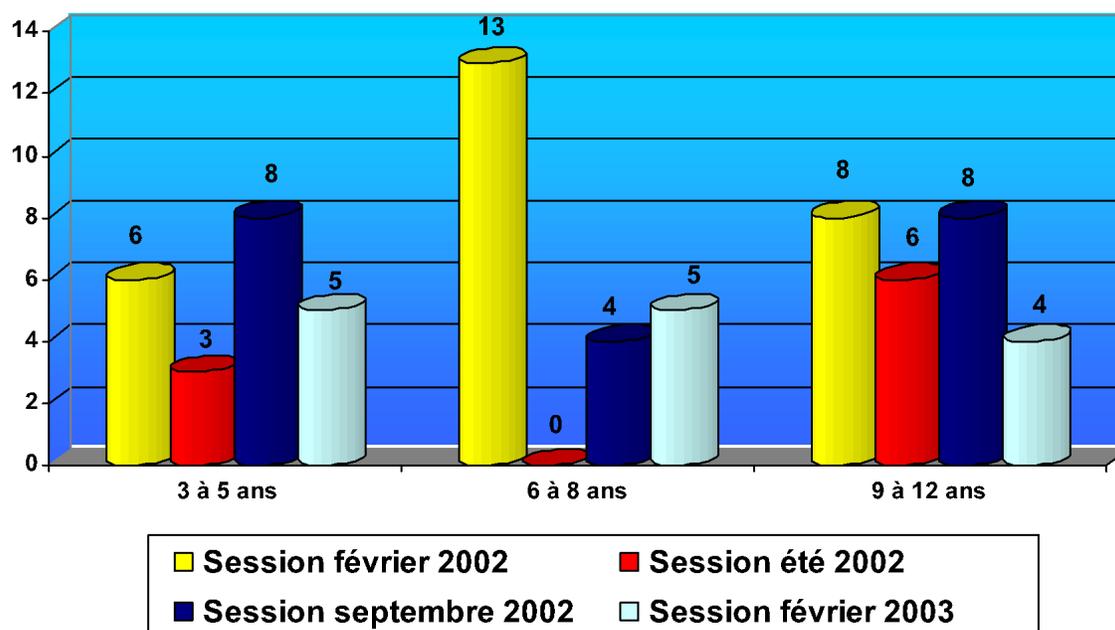
TAB. 1 RÉPARTITION DES PARTICIPANTS ENFANTS ET PARENTS POUR CHAQUE SESSION DANS CHACUN DES GROUPES D'ÂGE

<u>SESSION / GROUPE D'ÂGE</u>	<u>ENFANTS</u>	<u>PARENTS</u>
Février 2002 / 3 à 5 ans	6	6
Février 2002 / 6 à 8 ans	13	14
Février 2002 / 9 à 12 ans	8	13
Été 2002 / 3 à 5 ans	3	3
Été 2002 / 6 à 8 ans	0	0
Été 2002 / 9 à 12 ans	6	7
Septembre 2002 / 3 à 5 ans	8	8
Septembre 2002 / 6 à 8 ans	4	4
Septembre 2002 / 9 à 12 ans	8	8
Février 2003 / 3 à 5 ans	5	5
Février 2003 / 6 à 8 ans	5	4
Février 2003 / 9 à 12 ans	4	4
TOTAL	70	76

TAB. 2 RÉPARTITION DES PARTICIPANTS SELON L'ÂGE

ÂGE :	3 ANS	4 ANS	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS	11 ANS	12 ANS	TOTAL
NOMBRE:	2	17	3	9	9	4	7	4	5	10	70

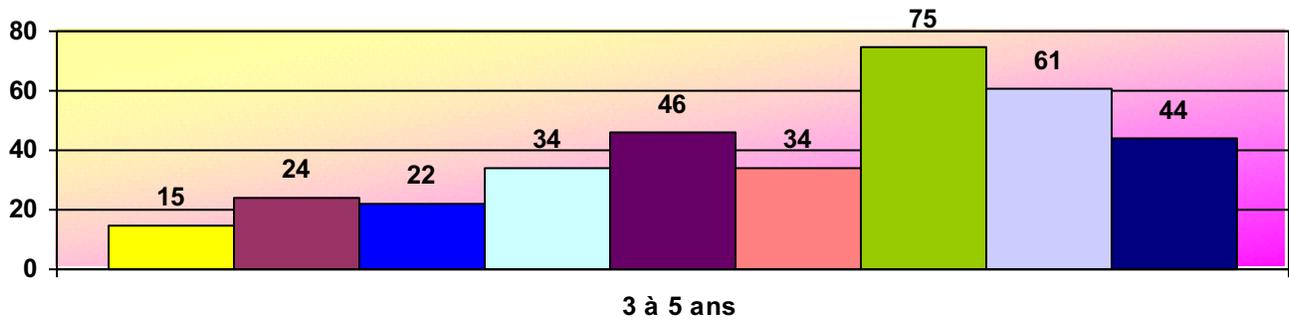
FIG. 1 RÉPARTITION DES PARTICIPANTS ENFANTS POUR CHAQUE SESSION DANS CHACUN DES GROUPES D'ÂGE



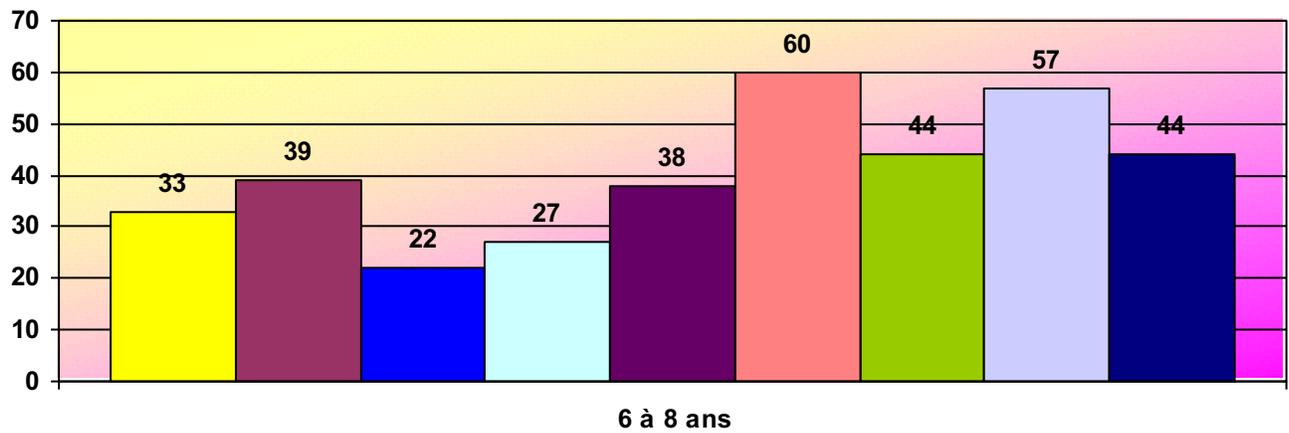
TAB. 3 LIEN ENTRE L'ENFANT ET LA PERSONNE L'AYANT ABUSÉ

PERSONNE AYANT COMMIS L'ABUS SEXUEL	NOMBRE D'ENFANTS
Père biologique de l'enfant	9
Frère	16
Demi-frère	7
Oncle	6
Cousin/e	6
Grand-père	1
Conjoint de la mère	7
Conjoint de la grand-mère	2
Adolescent proche de la famille	4
Gardien	1
Adulte proche	6
Enfant en famille d'accueil	1
Étranger	1
Enfant du même âge	2
Soeur	1
Total	70

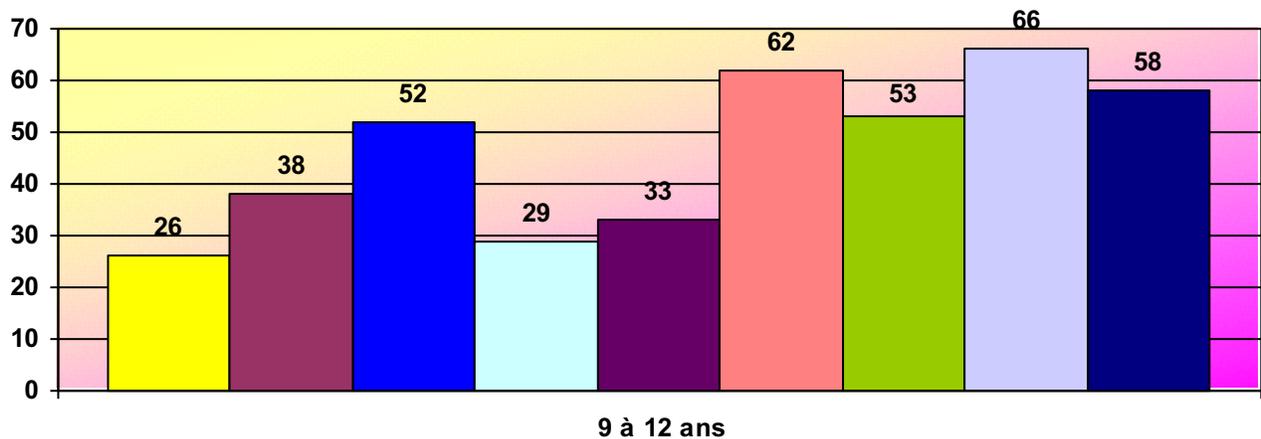
FIG. 2 DONNÉES COMPARATIVES SELON LES ANNÉES POUR LE NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX ATELIERS PARENTS-ENFANTS



■ 1994-95 ■ 1995-96 ■ 1996-97 ■ 1997-98 ■ 1998-99 ■ 1999-2000 ■ 2000-2001 ■ 2001-2002 ■ 2002-2003



■ 1994-95 ■ 1995-96 ■ 1996-97 ■ 1997-98 ■ 1998-99 ■ 1999-2000 ■ 2000-2001 ■ 2001-2002 ■ 2002-2003



■ 1994-95 ■ 1995-96 ■ 1996-97 ■ 1997-98 ■ 1998-99 ■ 1999-2000 ■ 2000-2001 ■ 2001-2002 ■ 2002-2003

**Ces chiffres incluent les parents et les enfants*

*** Programme subventionné par le Programme d'Action Communautaire pour les Enfants et la Fondation Marie-Vincent*

SERVICES AUX ADOLESCENT-E-S AYANT VÉCU UN ABUS SEXUEL

GROUPE DE TRAITEMENT :

Le groupe de traitement s'adresse aux adolescentes ainsi qu'aux adolescents ayant vécu un abus sexuel. Les groupes ne sont pas mixtes dans le but que tous se sentent confortables avec ce type d'intervention. Notons que des interventions individuelles sont également disponibles pour les adolescentes qui ne se sentent pas prêtes à intégrer un groupe ou encore qui souhaitent entreprendre une démarche parallèle afin de travailler des éléments qui ne sont pas abordés en groupe. Dans le même ordre d'idées, lorsqu'il n'y a pas assez d'adolescents masculins pour débiter un groupe, ils sont alors suivis en individuel.

Le programme de groupe comporte un minimum de 20 rencontres de 2h00 chacune et ont lieu au rythme d'une fois par semaine. De plus, le nombre de rencontre est adapté aux besoins spécifiques des membres du groupe. Les groupes sont fermés. La programmation est également adaptée aux différentes réalités des membres du groupe. Cette année, 4 groupes furent offerts. Un groupe ayant débuté en février 2002 et s'est terminé en juillet 2002. Un deuxième groupe ayant débuté en septembre 2002 s'est terminé en février 2003, un troisième groupe a débuté au mois de février et un autre en mars 2003. Ces deux derniers groupes se termineront probablement en juillet prochain.

Au cours de ces rencontres, nous avons abordé plusieurs sujets en lien avec l'abus sexuel. Parmi les thèmes travaillés, notons les suivants :

- ★ les sentiments reliés à l'abus sexuel et le développement de moyens sains pour les gérer;
- ★ le cycle de l'abus sexuel;
- ★ l'estime de soi;
- ★ la confusion face à l'abuseur;
- ★ l'utilisation des ressources internes;
- ★ le développement psycho-sexuel;
- ★ les flash-back et les cauchemars, etc.

L'utilisation des thèmes nous permet de centrer les membres du groupe sur la problématique de l'abus sexuel et de reconnaître où chacun se situe face à celle-ci. Chaque rencontre permet aux membres de diminuer l'impact que l'abus sexuel a sur sa vie. Le programme permet également d'amorcer une démarche de changement en utilisant l'entraide au sein du groupe ainsi que les différents outils proposés pour favoriser le développement de moyens adéquats et adaptés à leurs besoins. Le groupe vise donc à outiller les participantes afin qu'elles puissent reprendre du pouvoir et retrouver l'équilibre dans leur vie.

Notons que chaque adolescent-e est reçu en entrevue individuelle avant d'intégrer le groupe afin, entre autres, de déterminer ses objectifs de travail. De plus, lors d'une deuxième rencontre individuelle, l'adolescent-e complète un questionnaire pré-groupe qui servira à mesurer l'atteinte des objectifs. Cette évaluation est effectuée par l'intervenant attiré à cette clientèle. Par ailleurs, à la fin du groupe, les participant-e-s sont à nouveau rencontrés pour compléter un questionnaire post-groupe. Dans l'éventualité où des ressources additionnelles deviendraient disponibles, un suivi sera effectué dans les six mois suivant la fin du groupe.

Exceptionnellement cette année, un groupe d'adolescents ayant été abusés sexuellement a débuté pour pallier à la demande. Bien qu'adapter à une réalité socialisante masculine, le groupe a les mêmes objectifs et se déroule sensiblement de la même manière que le groupe d'adolescentes.

Intervenant(e)s durant l'année 2002-2003 : Jérôme Maranda, Martin Manseau, Pascale Sénéchal, Paul Mercier, Lina Deschamps.

Le module sur la sexualité a été offert par madame Hélène Messervier sexologue.

Il est à noter que monsieur Jérôme Maranda est l'intervenant responsable des services aux adolescent-e-s ayant été abusé(e)s sexuellement.

Cette année **3** groupes ont été offerts aux adolescentes et **1** groupe a été offert aux adolescents ayant été abusé(e)s sexuellement.

Groupe d'adolescentes

- ❖ Nombre de participantes aux groupes pour cette année : **25**
- ❖ Nombre d'adolescentes ayant complété le programme : **12**
- ❖ Nombre d'adolescentes ayant abandonné le programme : **3**
- ❖ Nombre d'adolescentes en cours de traitement : **10**

Groupe d'adolescents

- ❖ Nombre de participants aux groupe : **5**
- ❖ Nombre d'adolescents en cours de traitement : **5**

Suivis individuels

- ❖ Nombre d'adolescentes suivies sur une base individuelle : **16**
- ❖ Nombre d'adolescents suivis sur une base individuelle : **3**

Nombre total d'adolescent-e-s ayant reçus des services : **49**

GROUPE DE SOUTIEN :

Le groupe de soutien était un groupe de transition qui s'adressait aux adolescentes victimes d'abus sexuels qui avait l'intention d'intégrer prochainement le groupe de traitement ou qui venait de compléter le groupe de traitement. Ce groupe permettait aux personnes victimes d'abus sexuels de discuter entre elles de sujets en lien avec l'abus. Il permettait donc aux adolescentes qui étaient en attente du groupe de traitement de partager leur vécu, d'obtenir du support et ce faisant, de se préparer à intégrer le groupe de traitement.

De plus, ce groupe était aussi accessible aux adolescentes qui avaient déjà effectué une démarche de traitement au Ciasf. Les adolescentes qui souhaitaient discuter, travailler certaines difficultés rencontrées par l'abus ou qui désiraient simplement aider d'autres adolescentes avaient la possibilité de se joindre à ce groupe.

Dans le cadre de ces rencontres, plusieurs sujets étaient abordés dont :

- ★ la relation avec la personne qui a commis l'abus après la thérapie;
- ★ les ressources internes;
- ★ la reconstitution familiale;
- ★ le mode de vie après l'abus;
- ★ les répercussions ponctuelles de l'abus subi;
- ★ les réactions de l'entourage, etc.

Le groupe de discussion avait lieu un jeudi soir sur deux à raison d'une heure trente (1h30) par rencontre. Notons que lorsque le groupe de traitement débutait, celui-ci était en relâche puisque la majorité des participantes intégraient alors le groupe de traitement. Nous devions ensuite attendre d'avoir un nombre suffisant d'adolescentes pour réactiver le groupe de soutien.

Nombre de rencontres : **8**

Nombre de participantes à chaque semaine : **7**

Intervenante : Pascale Sénéchal

Il est important de noter que depuis le mois de septembre 2002 ce service n'est plus offert dû au manque de ressource humaine.

SERVICES AUX PARENTS DONT L'ENFANT A VÉCU UN ABUS SEXUEL

Selon plusieurs études (Burgess et al., 1989; Davies, 1995; Kelley, 1990; Newberger et al., 1993; Manion et al., 1996; Runyan et al., 1992) les résultats confirment la présence de réactions émotives fortes chez des mères ou des parents dont les enfants ont subi des agressions extra ou intra familiales. En général, les résultats indiquent une victimisation secondaire de la part d'une bonne partie des mères alors que pour d'autres, le dévoilement de l'agression vient exacerber une détresse psychologique.

GROUPE D'ENTRAIDE:

Le groupe d'entraide est offert à toutes les mères dont l'enfant fut abusé sexuellement ainsi qu'aux conjointes des hommes qui ont posé des gestes d'abus envers un enfant. Les femmes se réunissent de façon régulière afin de partager leur vécu en lien avec la situation d'abus sexuel. Ce faisant, elles rompent l'isolement qui bien souvent règne dans leur vie. Grâce au partage, elles s'offrent mutuellement de l'écoute et du soutien affectif. De plus, la synergie et l'organisation de ce groupe favorisent l'expression positive des émotions et permettent aux femmes d'explorer les possibilités d'action et les stratégies de prise de pouvoir qui sont à leur portée. Ensemble les femmes peuvent parvenir à se recentrer sur leurs propres besoins, sur leurs valeurs et sur leurs forces. Ces éléments facilitent le cheminement vers la découverte des démarches qu'elles souhaitent entreprendre afin d'améliorer leur situation de vie où s'inscrit leur rôle de mère et de femme.

Du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003 le groupe a tenu régulièrement ses rencontres à chaque mois. Chacune des rencontres a une durée d'au moins 2h30. Il s'agit d'un groupe ouvert dont le nombre de participantes n'est pas limité. Les participantes poursuivent leur implication au sein du groupe aussi longtemps qu'elles en ressentent le besoin. Quant à l'animation du groupe elle est exercée par les femmes elles-mêmes, qui suite à leur cheminement reçoivent une formation de marraine et d'aidante naturelle. Ces femmes sont soutenues dans leurs interventions par une intervenante qui participe également aux rencontres.

Nous sommes présentement et ce, en lien avec les marraines en train de réévaluer la pertinence et le fonctionnement du groupe d'entraide et de l'implication des marraines au sein de nos services. Pour ce faire, trois rencontres ont eu lieu avec les marraines et au mois de novembre un sondage a été envoyé aux participantes du groupe d'entraide pour connaître leurs impressions ainsi que leurs commentaires quant à leurs besoins et nous permettre d'ajuster et d'améliorer le service offert aux femmes.

Depuis que nous offrons des groupes de traitement de 20 rencontres pour les mères, nous avons observé une diminution dans l'assiduité au groupe d'entraide. Notre hypothèse est qu'avec les informations et l'aide nécessaire les femmes sont mieux préparées à poursuivre leur chemin et mieux équipées pour l'avenir alors elles ont moins besoins du groupe d'entraide.

Nombre de rencontres : **14**

Participation moyenne : **5**

Intervenante : Hélène Messervier

Marraines : Paulette, Lucie, Lise, Beverly et Sylvie

ACTIVITÉS DE MARRAINAGE :

Le Ciasf possède de précieux atouts : il s'agit des marraines. Ces femmes ont connu dans toute leur ampleur les bouleversements engendrés par la situation d'abus sexuel que leur(s) enfant(s) a subi. Courageusement elles sont parvenues, grâce à leur détermination, à cheminer au plan personnel. Celui-ci leur a permis de retrouver l'équilibre et l'harmonie dans leur vie.

Au terme de leur démarche thérapeutique ces femmes ont souhaité à leur tour tendre la main aux nouvelles mamans ou femmes bouleversées qui frappent à la porte du Ciasf.

Ainsi, elles offrent bénévolement et avec une grande disponibilité de l'écoute et du support aux femmes. Elles partagent avec simplicité et authenticité leur vécu afin que la femme puisse elle-même faire des liens avec sa situation et ébaucher ses propres solutions. Les marraines animent aussi le groupe d'entraide et de support.

Ce faisant, les marraines favorisent grandement l'intégration des nouvelles femmes aux différents services du Ciasf. Leur présence confère une chaleur bien spéciale aux services d'entraide et leur rôle provoque le rayonnement de l'aide offerte par les intervenants du Ciasf. On comprend ainsi que la présence des marraines est une des forces du Ciasf et que celles-ci adhèrent et participent à combler la mission de l'organisme.

Nous avons établi un comité des marraines afin de permettre à ces dernières d'échanger sur les différentes facettes de leur rôle. Les rencontres du comité des marraines intègrent également à l'occasion des activités de formation afin de développer l'écoute et favoriser les échanges constructifs entre les marraines et les femmes. Ces rencontres sont animées par une intervenante. Au cours de la dernière année, 3 rencontres du comité des marraines ont eu lieu.

Les marraines ont également contribué à promouvoir les divers services offerts aux femmes et aux parents par le biais de témoignages dans les groupes thématiques sur leur situation et sur les services auxquels elles ont participé antérieurement.

Les marraines décrivent ainsi leur rôle :

Le rôle de marraine nous permet d'être présente pour les nouvelles femmes qui intègrent les groupes, avec les mêmes douleurs et les mêmes blessures que nous avons connues à notre arrivée au Centre d'intervention. Nous pouvons ainsi partager notre vécu et leur offrir du soutien tout au long de leur cheminement personnel, pour qu'un jour, elles puissent retrouver une paix intérieure. La femme qui arrive au Centre d'intervention se sent rassurée de savoir qu'il y a une oreille attentive, prête à l'écouter en tout temps, sans la juger.

De plus, en devenant marraine, nous nous assurons de maintenir les outils de renforcement que nous avons acquis et de redonner le support, tant apprécié, que nous avons reçu lors de notre dure épreuve.

(Lise, Paulette et Lucie)

Nombre de nouvelles marraines recrutées cette année : **0**

Nombre de marraines impliquées à ce jour : **3**

GROUPE DE TRAITEMENT :

Au fil des années nous avons constaté que l'ensemble des personnes qui font appel à ce type de service est composé selon trois clientèles différentes. Notre programme suit donc le mouvement de cette réalité et nous cherchons à réunir selon des groupes distincts les personnes dont les besoins et les spécificités se ressemblent. D'abord nous rassemblons dans un même groupe les mères dont l'enfant fut abusé sexuellement par leur partenaire (père de l'enfant ou conjoint) ou par un membre de la famille immédiate (abus sexuel intrafamilial). Nous intégrons également à ce groupe, les femmes qui découvrent que leur conjoint a abusé sexuellement d'un enfant à l'extérieur de la famille. Lorsque nous aurons suffisamment de conjointes de messieurs qui ont abusé à l'extérieur de la famille, il nous fera plaisir d'offrir un service pour ce groupe spécifique. Le programme intrafamilial comprend 20 rencontres de deux heures chacune (40 heures).

Dans le cadre de ce programme, plusieurs thèmes sont abordés dont :

- ★ les conséquences chez la victime;
- ★ le cycle de l'abus sexuel;
- ★ la communication;
- ★ le développement psycho-sexuel;
- ★ le dialogue intérieur;
- ★ la sexualité du couple;
- ★ la prévention et la protection de leur enfant, etc.

La troisième clientèle que nous recevons pour ce service est composée d'adultes qui jouent un rôle significatif auprès d'un enfant qui a été abusé sexuellement. Nous y retrouvons donc les mères, les pères et les conjoint(e)s ou les parents d'accueil qui constatent que l'enfant a été abusé sexuellement par une personne à l'extérieur de la famille immédiate (abus sexuel extrafamilial ou par une tierce personne). Ces adultes sont invités à participer à un programme adapté à leur réalité qui comprend 10 rencontres (20 heures).

Les participants sont donc appelés à prendre part aux rencontres au rythme d'une rencontre par semaine. Chacune des rencontres aborde une facette particulière et comporte des objectifs spécifiques reliés à la problématique de l'abus sexuel. Nous leur proposons donc une démarche progressive afin de faire la lumière sur l'abus sexuel et sur l'ensemble de ses répercussions.

Dans un premier temps, nous abordons le développement des connaissances liées à l'abus sexuel, puis l'éveil à la portée et aux conséquences pour l'enfant. Ce faisant nous souhaitons ensuite favoriser la reconnaissance de la réalité problématique qui existe au sein de leur famille. Enfin, nous tentons de renforcer les rôles et les capacités parentales qui misent sur la protection de leur enfant et sur le développement d'un milieu sain où ils pourront s'épanouir ensemble. Ce groupe de traitement se veut donc une réponse aux multiples questionnements et bouleversements auxquels les parents sont confrontés suite à l'abus sexuel de leur enfant.

Bien que l'abus sexuel soit au cœur des préoccupations de tous les parents qui participent au groupe, nous sommes sensibles au caractère unique de chacune de leur situation. L'accueil et le respect demeurent nos guides tout au long du parcours qui leur est proposé.

Cette année 4 groupes ont été offerts :

1 groupe intrafamilial - 18 rencontres (36 heures) (printemps 2002) :

- ❖ Nombre total de participantes : **5**
- ❖ Nombre total de participantes qui ont complété le programme : **5**
- ❖ Intervenante : Hélène Messervier
- ❖ Invités : Huguette Joly et Paul Mercier

1^{er} Groupe extrafamilial - 10 rencontres (20 heures) (printemps 2002) :

- ❖ Nombre total de participant(e)s : **5**
- ❖ Nombre total de participant(e)s qui ont complété le programme : **5**
- ❖ Intervenante : Hélène Messervier
- ❖ Invitée : Myriam Larre, CAVAC

2^{ème} Groupe extrafamilial - 10 rencontres (20 heures) (automne 2002) :

- ❖ Nombre total de participant(e)s : **5**
- ❖ Nombre total de participant(e)s qui ont complété le programme : **5**
- ❖ Intervenante : Hélène Messervier
- ❖ Invitée : Myriam Larre, CAVAC

3^{ème} Groupe extrafamilial - 10 rencontres (20 heures) (hiver 2003) :

- ❖ Nombre total de participant(e)s : **9**
- ❖ Nombre total de participant(e)s qui ont complété le programme : **8***
 - * Un abandon de cause inconnue.
- ❖ Intervenante : Hélène Messervier

De plus, cette année 14 parents d'enfant ayant vécu de l'abus sexuel ont été suivis en individuels, pour des raisons diverses ils ne pouvaient intégrer les groupes.

Total des parents ayant reçu un traitement par le biais du groupe ou de l'individuel : **37**

SERVICES POUR LES ADOLESCENT(E)S AYANT COMMIS UNE AGRESSION SEXUELLE

Ce groupe s'adresse aux adolescents âgés entre 12 et 18 ans ayant abusé sexuellement. Les références proviennent essentiellement des Centres jeunesse de l'Outaouais. Les participants sont habituellement sous la Loi des Jeunes Contrevenants ou encore sous la Loi de la Protection de la Jeunesse. Notons que certains adolescents viennent sur une base volontaire. Par contre, nous préférons lorsqu'ils profitent d'un encadrement légal adéquat, tel que le recommandent la majorité des études à ce sujet.

« Lorsque les agresseurs sexuels sont des adolescents, le recours à la loi sur les jeunes contrevenants doit être privilégié, plutôt que le recours exclusif à la loi sur la protection de la jeunesse. En effet, les adolescents impliqués dans des actes criminels à caractère sexuel doivent être tenus responsable des actes qu'ils commettent et de leurs conséquences. On doit leur faire prendre conscience, le plus rapidement possible, de la gravité et du caractère criminel des actes commis, actes qui ne sont d'aucune façon tolérés par la société ». (p.44)

Tiré de : Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. Gouvernement du Québec. 2001. 90 p.

Ce groupe comporte plusieurs objectifs dont les suivants :

- ★ diminuer le déni et augmenter la responsabilisation du jeune face à son délit;
- ★ susciter une prise de conscience de l'impact de l'agression sur la victime et ses proches;
- ★ aider le jeune à comprendre ce qui l'a amené à poser des gestes d'abus sexuels;
- ★ développer des outils pour ne plus commettre d'abus sexuels;
- ★ recevoir de l'éducation sexuelle;
- ★ établir un plan de prévention de la récidive; etc.

La deuxième rencontre qui suit l'entrevue initiale pré-groupe a lieu avec le jeune, ses parents et les intervenants impliqués auprès de lui afin d'établir un partenariat visant à maximiser sa démarche de traitement.

L'adolescent est ensuite rencontré à la mi-groupe avec ses parents et les intervenants afin de faire un bilan de son cheminement. Une fois le groupe terminé, il complète une autre série de questionnaires qui nous permettront d'évaluer sa démarche. Finalement une dernière rencontre a lieu avec lui pour la présentation du bilan de sa démarche et les recommandations.

Cette année, 4 groupes ont été offerts. Un groupe a débuté au mois d'avril 2002, un autre au mois de septembre 2002. Tandis qu'au mois de janvier 2003 un groupe francophone ainsi qu'un groupe anglophone ont débuté.

Ce programme bénéficie de la collaboration des Centres Jeunesse de l'Outaouais. En effet, à deux des quatre sessions offertes cette année, un intervenant des CJO a participé à l'animation des rencontres. Les rencontres ont lieu sur une base hebdomadaire et sont d'une durée de deux heures et le programme comporte 25 rencontres de groupe.

Intervenant(e)s : Jérôme Maranda, Martin Manseau, Danielle Savard, Loméga Étienne (UQO), Caroline Pagé (UQO), Karine Bordeleau (CJO) et Maxime Joly.

Madame Hélène Messervier, sexologue, a offert le module sexualité à tous les groupes de cette catégorie.

Monsieur Jérôme Maranda est le responsable du volet pour les services offerts aux adolescent(e)s qui abusent sexuellement.

Cette année **4** groupes ont été offerts :

- ❖ Nombre de participants aux groupes francophones pour cette année : **26**
- ❖ Nombre de participants aux groupes anglophones pour cette année : **4**
- ❖ Nombre d'adolescents ayant abandonné le groupe : **3***
 - * Les 3 abandons sont dû à un manque d'encadrement légal
- ❖ Nombre de participants ayant été retiré du groupe : **1***
 - * L'adolescent a été retiré parce qu'il avait des problèmes de comportement et influençait négativement les autres membres du groupe.

Notons que certains individus requièrent des services individuels plutôt que des services de groupe dû à certains facteurs tels que le sexe de la personne ou simplement son incapacité à fonctionner dans un groupe.

- ❖ Adolescents suivis en individuel : **6**
- ❖ Adolescentes suivies en individuel : **2**

Total des adolescent-e-s ayant reçu des services : **38**

SERVICES AUX PARENTS DONT L'ADOLESCENT(E) A ABUSÉ SEXUELLEMENT D'UN ENFANT

Le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille offre des groupes pour les parents dont l'adolescent(e) a commis des gestes d'abus sexuel depuis 1995. Au Ciasf, nous croyons qu'il est essentiel de rejoindre et de réunir les parents des adolescent(e)s ayant commis une agression sexuelle ou les adultes qui doivent jouer un rôle significatif auprès du jeune, car leur rôle est déterminant en ce qui a trait à la participation et au succès de leur adolescent(e) au groupe de traitement.

Plusieurs chercheurs ainsi que « la majorité des programmes portent une attention particulière aux familles de ces jeunes (parents biologiques, substituts ou familles reconstituées). Diverses considérations appuient l'importance d'impliquer la famille dans le traitement des adolescents abuseurs sexuels (dans McKibben et Jacob, 1993 p. 272-273) :

1) «une forte proportion des agressions commises par ces jeunes le sont sur des membres de la famille immédiate ou élargie »;

2) « compte tenu de leur âge, ces jeunes sont particulièrement tributaires de la dynamique familiale et plusieurs de leurs actes semblent avoir des enjeux familiaux importants (agressions commises de manière impulsive après une dispute familiale, colère et révolte face à certaines impasses familiales, déplacement de l'agressivité, besoin d'attention, etc. »;

3) « plusieurs de ces familles ont besoin d'être supervisées pour assurer une meilleure définition des rôles et des limites au sein de la famille et des modalités de contrôle du jeune, et pour assurer une meilleure communication et l'expression des attentes réciproques, etc. »;

4) « plusieurs de ces familles nécessitent un soutien et de l'information pour comprendre la nature des actes commis et désamorcer une culpabilité paralysante»; et finalement,

5) « comme des mécanismes de défense privilégiés de ces jeunes sont la minimisation et le déni, la famille peut être plus ou moins manipulée par le jeune qui tente de se la rallier face au «système», aux intervenants, etc. »

Pour toutes ces considérations, on gagne à informer les familles des faits et des difficultés de leur enfant afin de les associer au processus thérapeutique ». (p. 49)

Tiré de : État des connaissances au sujet des adolescents agresseurs sexuels. Lagueux, F. et M. Tourigny. 1999. 86 p.

Ces parents deviennent de précieux collaborateurs puisque leur implication auprès de leur fils ou de leur fille et de son cheminement a pour effet de favoriser grandement l'atteinte des objectifs visés par la participation de ce même jeune au groupe. Dans cette optique nous nous soucions d'offrir de l'appui à ces parents. Celui-ci se fonde d'abord sur l'écoute de leurs préoccupations, puis sur le partage d'informations. Nous tenons à les renseigner sur la problématique de la délinquance sexuelle de leur fils ou de leur fille, sur le programme auquel celui-ci ou celle-ci participe ainsi que sur la portée des gestes abusifs sexuellement. Ensemble, nous développons aussi des moyens de soutien pour leur enfant et de réponse à leurs besoins, tout en accroissant la responsabilité de ce dernier face à ses agissements néfastes. En emboîtant le pas avec le programme de l'adolescent(e), les parents se positionnent de façon à faciliter l'amorce de changements positifs chez leur fils ou leur fille et ils contribuent par le fait même à la prévention de la récidive. Malheureusement, nous notons qu'en général moins de 50% des enfants sont représentés dans le groupe pour les parents. Il est important que tous les intervenants qui œuvrent auprès d'une famille où un adolescent ou une adolescente abuse sexuellement, encourage fortement les parents à participer à ce groupe pour qu'ils puissent

accompagner leur enfant dans leur cheminement. Une partie du succès de l'adolescent(e) qui commet des gestes d'abus sexuel repose sur l'appui de son parent.

Le programme comporte onze rencontres avec les parents à raison de deux heures par rencontre (22 heures).

Cette année **2** groupes ont été offerts :

1^{er} groupe – 11 rencontres (22 heures) (printemps 2002) :

- ❖ Nombre de participants (es) inscrits au programme : **6**
- ❖ Nombre de participants (es) ayant complété le programme : **5***
* un abandon de cause inconnue.
- ❖ Intervenante : Hélène Messervier

2^{ème} groupe – 11 rencontres (22 heures) (automne 2002) :

- ❖ Nombre de participants (es) inscrits au programme : **8**
- ❖ Nombre de participants (es) ayant complété le programme : **6***
* Les deux parents ont abandonné par manque d'intérêt.
- ❖ Intervenante : Hélène Messervier

Total des personnes inscrites à un groupe : **14**

Ces 14 parents ne représentent qu'un tiers des adolescent(e)s ayant reçu des services au Ciasf. Si un des facteurs de réussite de la thérapie pour les adolescent(e)s ayant abusé sexuellement repose sur la participation des parents nous devons donc trouver de nouveaux moyens pour motiver les parents à s'impliquer davantage auprès de leur jeune.

DÉMARCHE DE TRAITEMENT POUR LES ADULTES AYANT ABUSÉ SEXUELLEMENT D'UN ENFANT

Rappelons d'abord qu'au cours d'une rencontre du Conseil d'administration tenue au mois de novembre 1999 une démarche de traitement pour les hommes ayant abusé sexuellement d'un enfant fût adoptée par le Ciasf. L'homme qui demande de l'aide au Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille doit maintenant signer une entente dans laquelle il s'engage à participer à l'ensemble des volets proposés par le Ciasf. Ces trois volets sont les suivants : le *groupe d'entraide*, le *groupe de thérapie* et le *groupe de prévention de la récidive*.

GROUPE D'ENTRAIDE :

Au cours de la période comprise entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003, le groupe d'entraide a tenu ses rencontres régulièrement, soit à chaque 15 jours. Il y a donc eu 26 rencontres d'une durée de trois heures chacune. Au total, nous avons eu **295** participations, soit une moyenne de 11 participants à chaque semaine.

Plusieurs objectifs sont travaillés au sein de ce programme, en voici quelques-uns :

- ★ vérifier de quelles façons les participants utilisent et appliquent les outils - développer au sein des groupes de thérapie et de prévention de la récidive - dans leur quotidien;
- ★ se responsabiliser face à sa problématique;
- ★ briser l'isolement;
- ★ assurer un suivi à sa thérapie;
- ★ s'insérer dans un réseau d'entraide et s'auto contrôler;
- ★ permettre aux hommes de s'exprimer librement en lien avec leur situation.

Intervenants : Jérôme Maranda, Paul Mercier et Martin Manseau

ACTIVITÉS DE PARRAINAGE :

Nous croyons que les hommes qui ont abusé sexuellement d'un enfant doivent apprendre à établir des liens égalitaires et responsables. La socialisation est donc un des éléments que nous trouvons important de développer afin d'aider ces hommes à devenir des adultes responsables. Les parrains, qui sont des hommes ayant complété l'ensemble de leur démarche thérapeutique, jouent plusieurs rôles au sein de l'organisme. Ils animent les groupes d'entraide, accompagnent les nouveaux venus au Ciasf et offrent entraide et support à leurs filleuls en tout temps. Les parrains sont très importants pour les nouveaux membres puisque les hommes qui arrivent au Ciasf sont souvent en situation de crise suite au dévoilement. Ils sont souvent sans repère et en situation plus fragile. Les parrains sont formés pour les accompagner et les guider afin de favoriser l'investissement de ces hommes dans leurs différentes démarches de changement. L'année dernière nous avions l'intention de donner un second souffle aux activités de parrainage mais dû à des facteurs tels que le roulement du personnel, l'augmentation de la clientèle mais la diminution des ressources humaines, il nous a été impossible de réaliser cet objectif. Cette année nous tenterons d'orienter nos ressources pour redoubler nos énergies dans l'encadrement des activités de parrainage.

GROUPES DE THÉRAPIE :

Le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille offre trois groupes de thérapie pour les adultes ayant abusé sexuellement d'un enfant. Les groupes sont composés de 8 participant(e)s et ont la possibilité de recevoir un total d'environ 24 personnes. Il est à noter que les groupes peuvent parfois accueillir quelques participant(e)s supplémentaires puisque tous les adultes qui ont terminé ce groupe ont – à titre d'anciens - la possibilité de le réintégrer **en tout temps**. Ces trois groupes sont francophones. Les personnes anglophones sont quant à elles reçues sur une base individuelle.

Les adultes qui ont participé à la thérapie durant cette période étaient âgés entre 18 et 74 ans et provenaient de toutes les communautés de la région de l'Outaouais. Ils étaient soit père ou mère de famille, conjoint(e) sans enfant ou encore célibataire.

Chaque adulte a été évalué individuellement avant de débiter sa thérapie, de sorte que l'on puisse cibler ses besoins et fixer les objectifs thérapeutiques.

Un minimum de 132 heures de thérapie pour chaque participant(e) est inscrit(e). Cette hausse du nombre d'heures d'intervention s'explique par les abandons de certains, l'absentéisme de d'autres et finalement la déviance sexuelle profonde de plusieurs.

Veillez noter que cette année deux femmes ont intégré les groupes de thérapie.

Thérapeutes : Cyril Ryan et Suzanne Lafond

Appui clinique : Richard Maltais, Caroline Vachon et Ève Nadeau

- ❖ Nombre de groupe de thérapie : **3**
- ❖ Nombre actuel de participants aux groupes : **24**
- ❖ Nombre d'adultes ayant terminés leur thérapie au cours de l'année : **21**
- ❖ Nombre d'adultes ayant débutés leur thérapie : **25**
- ❖ Nombre d'adultes ayant abandonnés leur thérapie : **5***
- ❖ Nombre de suspension : **1***

* Selon les thérapeutes les abandons sont causés soit par un manque d'encadrement des intervenants externes ou par l'absence d'obligation à participer à une thérapie. La suspension est le résultat d'un problème majeur de consommation d'alcool.

GRUPE DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE :

Le Groupe de prévention de la récidive est offert une fois dans l'année et ce, du mois de septembre au mois de mai. Le programme est d'une durée de 30 semaines à raison d'une rencontre par semaine de trois heures chacune. Ce groupe peut accueillir de 8 à 12 participants. Cette année les rencontres de groupe du programme Prévention de la récidive ont débuté le 21 octobre 2002 et se termineront en juin 2003. Chaque rencontre répond aux besoins et aux objectifs spécifiques de chaque participant. Plusieurs thèmes sont abordés, dont les suivants :

- ★ les rôles de père, de conjoint et d'homme;
- ★ les conséquences de l'abus sexuel;
- ★ la résolution des conflits et la gestion du stress;
- ★ l'histoire familiale;
- ★ la sexualité du couple;

- ★ le cycle de l'abus sexuel;
- ★ la prévention de la récidive; etc.

Cette année encore nous avons offert aux conjointes des hommes participants au groupe de prévention de la récidive, trois rencontres de 3 heures chacune (9 heures d'intervention) portant sur l'éducation sexuelle. Ces rencontres permettent de démystifier et d'accroître les connaissances reliées à la sexualité tout en favorisant le développement d'une saine sexualité à l'intérieur du couple. Quatre conjointes ont participé aux rencontres qui se sont déroulées en mars 2003. De plus, pour les couples qui le désiraient, des rencontres individuelles étaient offertes.

Le programme de prévention de la récidive se veut le complément des interventions faites au sein des groupes d'entraide et de thérapie. Il nous permet d'intervenir encore plus globalement auprès des adultes qui ont abusé sexuellement d'un enfant et qui désirent poursuivre un cheminement de sensibilisation et de conscientisation. Il nous permet également d'assurer un suivi plus long et plus en profondeur auprès de chacun des adultes fréquentant le Ciasf. Pour l'année 2003-2004 nous prévoyons de nouveaux changements et une restructuration du programme prévention de la récidive. Une nouveauté a également été ajoutée cette année et ce, suite à une demande des conjointes des hommes participants au groupe, qu'elles puissent elles aussi bénéficier des rencontres sur la communication. Nous avons donc intégré les conjointes des participants qui le désiraient à deux rencontres : le dialogue intérieur et la communication. Quatre conjointes ont participé aux rencontres qui se sont déroulées en mai 2003. Nous profiterons de la nouvelle restructuration pour insérer définitivement ou non ce concept dans le futur. Les femmes qui posent des gestes d'abus sexuel pourront aussi être un ajout à ce groupe.

Intervenantes : Hélène Messervier et Dr. Gina Madrigano

Invités : Huguette Joly et Paul Mercier

- ❖ Nombre de participants qui ont commencé le groupe : **6**
- ❖ Hommes qui ont quitté le groupe avant la fin de leur cheminement : **0**

** Un homme qui avait été incarcéré l'année passée et qui n'avait pu terminer sa démarche a réintégré le groupe de prévention de la récidive en avril 2003, cet homme sera présent au groupe jusqu'au mois de juin. Alors **7** hommes termineront leur démarche cette année.*

PROJETS DE RECHERCHE

L'année dernière lors de l'assemblée générale, messieurs Marc Tourigny et Loméga Étienne nous ont présenté les résultats préliminaires du projet de recherche sur l'évaluation de l'intervention de groupe auprès des adolescents ayant abusé sexuellement. Au mois de septembre 2002 nous avons eu les résultats plus détaillés de cette recherche. Cette recherche se terminera en 2005.

À ce projet s'ajoute un autre volet qui a débuté en septembre 2002 qui est de : vérifier quels sont les indices de prédiction de la fin prématurée du traitement chez les adolescents ayant commis des délits sexuels. En ce qui a trait aux prédateurs retenus, ils concernent les caractéristiques du sujet, les caractéristiques du traitement et les facteurs environnementaux (ex. : la famille). Ce deuxième volet de la recherche auprès des « adolescents abuseurs sexuels (AAS) » est sous la responsabilité de monsieur Jean Proulx de l'Université de Montréal en collaboration avec messieurs Marc Tourigny de l'Université de Sherbrooke, Tony Brien de l'Université de Montréal et Denis Lafortune de l'Université de Montréal. Messieurs Tourigny et Proulx ont obtenu une réponse positive du Conseil Québécois de la Recherche sociale (CQRS) pour faire l'étude des facteurs associés à l'abandon du traitement dans 8 sites québécois offrant des thérapies de groupe aux adolescents agresseurs sexuels dont notre Centre.

Monsieur Tourigny et madame Sénéchal nous ont aussi présenté lors de cette soirée les résultats finaux de la recherche portant sur l'intervention de groupe pour des adolescentes ayant été victimes d'agressions sexuelles. Ce projet était en cours depuis septembre 1998.

Une troisième recherche a débuté en septembre 2002 et est effectuée auprès des enfants de 6 à 12 ans afin d'évaluer, entre autre, l'efficacité de nos programmes. Ce projet est sous la responsabilité de madame Martine Hébert de l'Université du Québec à Montréal en collaboration avec monsieur Marc Tourigny (U.S.) et Ann-Claude Simoneau (UQAM).

Un quatrième projet de recherche a pris son envol en mai 2000. Cette fois, elle concerne les hommes qui ont abusé sexuellement. Cette recherche est sous la responsabilité de monsieur Jean Proulx du Centre international de criminologie de l'Université de Montréal. Elle a comme objectifs de vérifier quels sont les indices de prédiction de la fin prématurée du traitement chez les hommes ayant commis des délits sexuels. Cette étude se poursuit en ajoutant un autre objectif qui sera de mesurer la récidive selon le cheminement des participants, c'est-à-dire les hommes qui ont participé à la thérapie au Ciasf comparativement aux hommes qui ont participé à la thérapie ainsi qu'au groupe de « Prévention de la récidive » au Ciasf.

Le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille est privilégié de s'associer à des chercheurs d'une aussi grande notoriété et désire remercier sincèrement madame Martine Hébert, monsieur Marc Tourigny et monsieur Jean Proulx pour leur intérêt et leur implication dans les programmes de notre Centre.

BILAN DES SERVICES AUTRES QUE LES GROUPES

- 852 rencontres et suivis individuels;
- 25 rencontres de couples;
- 32 rencontres familiales;
- 12 rencontres de médiation;
- 8 accompagnements à la cour;
- 148 rencontres avec des professionnels.

BILAN DES APPELS TÉLÉPHONIQUES EFFECTUÉS EN 2002-2003

- 4 315 appels à / de différents organismes et personnes désirant des informations
- 4 493 appels de membres ou membres potentiels
- **8 808 appels téléphoniques au total**

PARTENAIRES ET ORGANISMES RÉFÉRENTS

La réussite de tous les programmes offerts au Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille dépend de la concertation avec les organismes du milieu. C'est grâce à ces liens privilégiés que nous avons pu développer des services qui répondent aux besoins de notre clientèle et ainsi, accomplir notre mission.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos précieux partenaires.

- La Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais;
- Santé Canada par le biais du Programme d'action communautaire pour les enfants;
- Centraide Outaouais;
- Le Ministère de la Sécurité publique;
- La Fondation Marie-Vincent;
- Les Centres jeunesse de l'Outaouais;
- L'Alternative Outaouais;
- Le Service de probation;
- L'ensemble des CLSC de la région administrative 07;
- Le Centre de détention de Hull;
- ESPACE Outaouais;
- Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles;
- Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels;
- Certaines maisons d'hébergement de la région pour femmes victimes de violence;
- Les corps policiers de Hull, Aylmer et Gatineau;
- Les policiers de la Sûreté du Québec;
- Le Regroupement des organismes communautaires de l'Outaouais;
- Les psychologues en pratique privée;
- Le Centre 24/7.

PRÉSENTATIONS ET REPRÉSENTATIONS

- 37 présentations de nos services
- 33 participations à des comités externes
- 5 activités de formation offertes par le Ciasf sur la problématique de l'abus sexuel
- 7 participations aux AGA de nos partenaires

Le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille a participé à des consultations ou a siégé à plusieurs tables de concertation en plus d'être membre de plusieurs organisations :

- Table intersectorielle en violence et agression sexuelle;
 - Comité pour les services d'urgence aux victimes d'agression sexuelle;
 - Table Enfance-Famille (anciennement du ROCOSSS);
 - Membre du RIAS (Regroupement des intervenants en abus sexuel) Régional;
 - Membre du RIMAS (Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle) Provincial;
 - Membre du ROCOSSS;
 - Membre de la Fédération des Unions Famille;
 - Membre de Plaidoyer-Victimes;
 - Membre d'Espace;
 - Membre de CALAS;
 - Membre du Conseil d'administration du Regroupement des bingos de Hull.
- Le Ciasf a participé à un panel dont le sujet était « *Intervention familiale* » lors de la journée « Éducation spécialisée » tenue au Cégep de l'Outaouais.
 - Participation à la conférence de presse du CALAS « Lancement officiel de la campagne de sensibilisation aux drogues du viol » du 17 octobre 2002.

FORMATIONS REÇUES PAR LE PERSONNEL DU CIASF

Agresseurs sexuels : gestion du risque et travail des résistances par l'Institut Philippe Pinel.
(6 heures)

Pour une nouvelle vision de l'homosexualité par la Régie Régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. (6 heures)

L'analyse transactionnelle avec Francine Gratton. (3 heures)

ATSA (*Association des téléphonistes syndiqués autonomes*) Conférence pour la semaine des secrétaires

La Programmation Neuro-Linguistique (PNL) : un outil d'excellence en gestion de conflits par la Régie Régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais via le programme régionale de formation en santé mentale de l'Outaouais. (28 heures)

Participation au colloque de la Journée mondiale de l'enfance. *L'État de la situation des services en abus sexuels au Québec* par la Fondation Marie-Vincent. (6 heures)

Présentation par Messieurs Loméga Étienne et Marc Tourigny sur les résultats de la recherche sur les adolescents agresseurs. (2 heures)

Initiation à l'art thérapeutique par le Regroupement professionnel des sexologues du Québec. (6 heures)

Familles et intervenants, compétences et pouvoirs. Partager pour mieux intervenir. Colloque présenté par l'Université du Québec à Hull. (6 heures)

Présentation d'une recherche effectuée par Dr. Gina Madrigano de l'hôpital Royal d'Ottawa sur les adolescents agresseurs. (2 heures)

Formation sur l'utilisation du Static 99 et du Sonar dans l'évaluation du risque de récurrence chez les abuseurs sexuels adultes. (14 heures)

Participation à une formation offerte par la CSST. (3 heures)

Participation à *l'introduction et l'utilisation de la trousse médico-légale.* (3 heures)

Participation au *6th Annual New England Conference on Child Sexual Abuse* offert au Vermont.

Les ateliers suivants ont été suivis : (12 heures)

- *Innovative Interventions for Abused and Traumatized Children;*
- *Sand Tray therapy;*
- *Finding recovery in the Written Word;*
- *Instruction on the use of Puppetry with Sex Abuse Victims.*

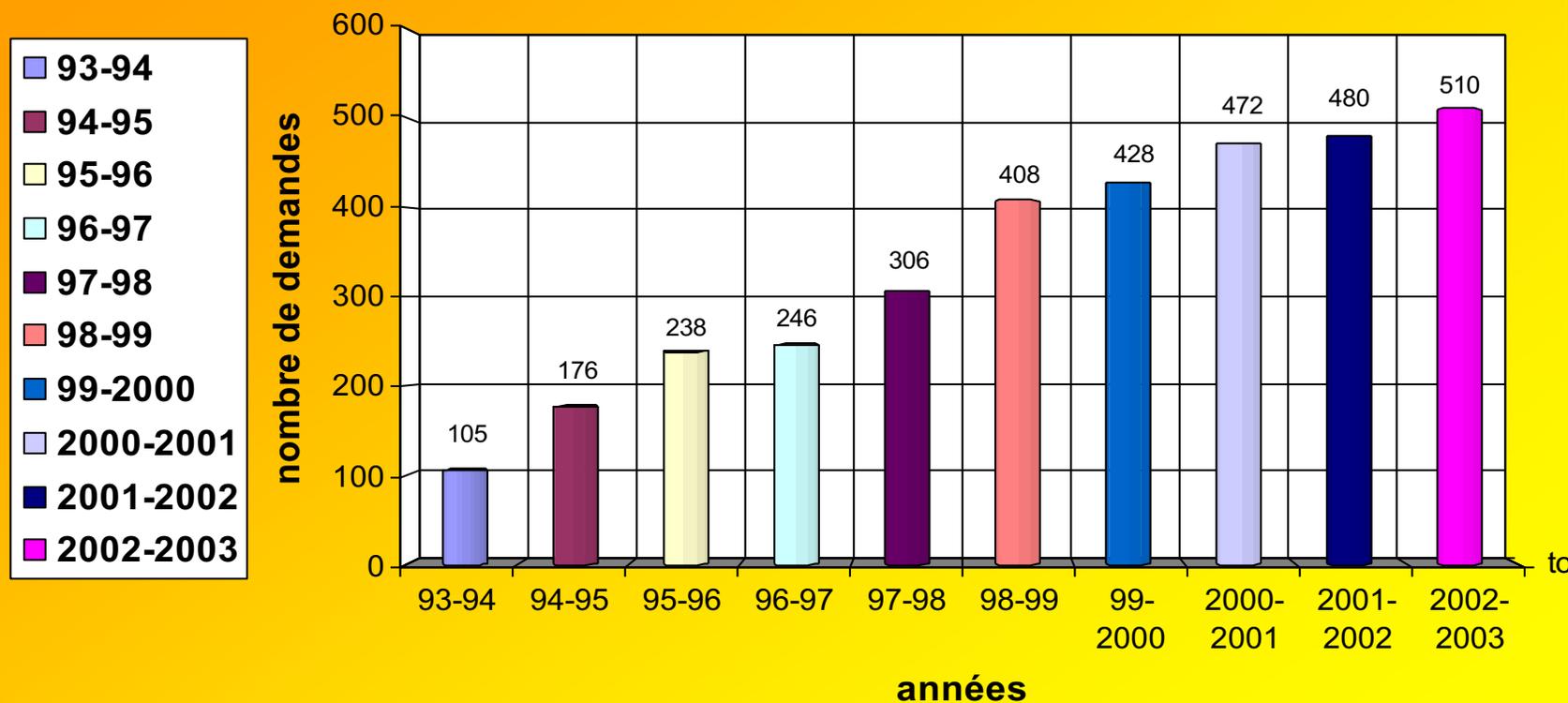
Participation au *21th Annual 2002 Research and Treatment Conference.* Présenté par Association for the treatment of Sexual Abusers. (12 heures)

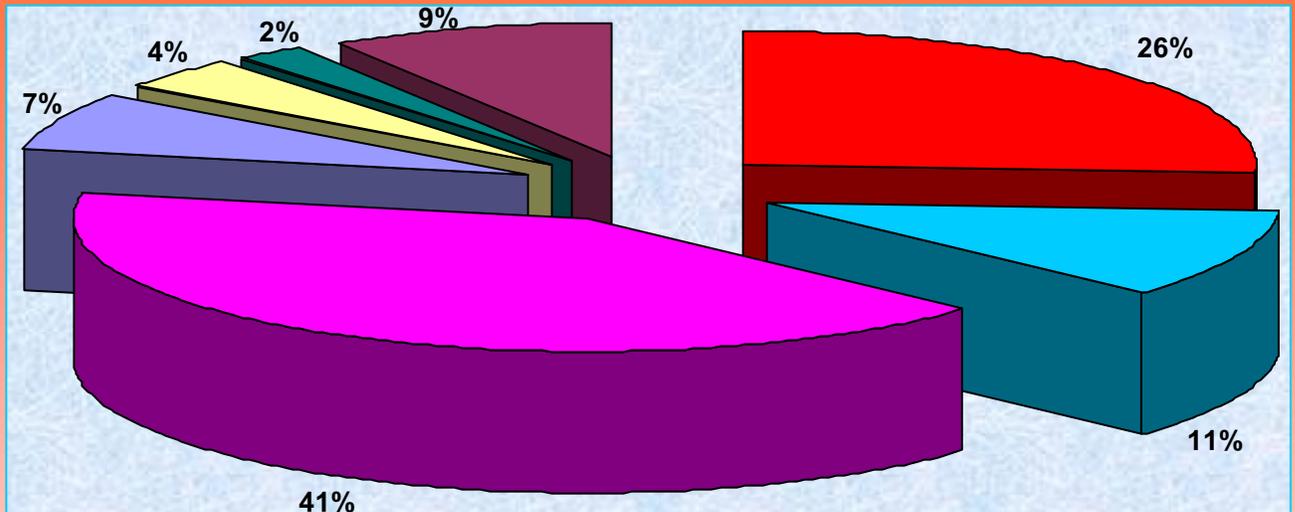
TABLEAU 4
BILAN DES DEMANDES DE SERVICES REÇUES POUR L'ANNÉE 2002-2003

	ENFANTS AYANT VÉCU UN ABUS SEXUEL	ADOLESCENT(E)S AYANT VÉCU UN ABUS SEXUEL	PARENTS DONT L'ENFANT A VÉCU UN ABUS SEXUEL	ADOLESCENT(E)S AYANT ABUSÉ SEXUELLEMENT D'UN ENFANT	PARENTS DONT L'ADOLESCENT A ABUSÉ SEXUELLEMENT	CONJOINTES D'UN HOMME AYANT ABUSÉ SEXUELLEMENT	ADULTES AYANT ABUSÉ SEXUELLEMENT D'UN ENFANT	TOTAL
Avril	16	6	15	6	6	-	4	53
Mai	18	6	21	-	-	-	2	47
Juin	4	4	12	3	-	-	-	23
Juillet	8	2	11	-	3	-	1	25
Août	7	10	15	9	2	-	4	47
Septembre	7	6	23	6	5	1	12	60
Octobre	14	3	22	2	2	-	5	48
Novembre	10	1	24	2	-	1	2	40
Décembre	14	6	21	4	1	1	-	47
Janvier	8	4	12	2	-	-	4	30
Février	9	7	13	3	-	4	9	45
Mars	13	2	18	1	3	2	6	45
TOTAL	128	57	207	38	22	9	49	510

Cette année le CIASF a reçu un total de **510** nouvelles demandes de services

Fig. 3 Graphique comparatif selon les années pour les demandes de services





- Enfants de 3 à 12 ans ayant vécu un abus sexuel
- Adolescent(e)s ayant vécu un abus sexuel
- Parents dont l'enfant a vécu un abus sexuel
- Adolescent(e)s ayant abusé sexuellement
- Parents dont l'adolescent(e) a abusé sexuellement
- Conjointes d'un homme ayant abusé sexuellement d'un enfant
- Adultes ayant abusé sexuellement d'un enfant

**Fig. 5 Provenance de la clientèle
du CIASF 2002-2003**

